

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha



Conception et montage : Diane Bossé

CONSTRUCTION DE LA CASERNE DE POMPIERS À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Le ministre délégué aux Affaires maritimes, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, M. Jean D'Amour est venu annoncer une aide financière de plus de 2,4 M\$ du gouvernement du Québec pour la construction de la caserne. La Municipalité complètera le financement, pour un investissement gouvernemental municipal totalisant plus de 3,7 M\$.





MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 6 août 2018

PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- Moment de réflexion
- 2- Conformité du quorum
- 3- Mot de bienvenue
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Période de questions (sur les points inscrits à l'ordre du jour seulement)
- 6- Adoption du procès-verbal
- 7- Suivi des dossiers
- 8- Transfert de fonds (s'il y a lieu)
- 9- Approbation des comptes
- 10- Commentaire sur la dernière réunion de la M.R.C. (s'il y a lieu)
- 11- Correspondance
- 12- Résolution portant sur l'achat de panneaux lumineux de traverse écolier et piétonnier
- 13- Mandat de réclamation de taxes municipales
- 14- Renouvellement de la publicité sur le feuillet paroissial
- 15- Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton
- 16- Résolution portant sur l'achat d'un panneau électronique
- 17- Résolution portant sur un mandat en communication
- 18- Avis de motion du règlement 393 concernant la gestion contractuelle
- 19- Adoption du projet de règlement numéro 393 Concernant la gestion contractuelle
- 20- Divers
- 21- Période de questions (2^e partie)
- 22- Levée de l'assemblée

Infos de votre mairesse

Bonjour,

Le 31 juillet dernier, le député/ministre Jean D'Amour a fait l'annonce pour l'octroi d'une aide gouvernementale de plus de 2.4 millions pour la nouvelle caserne du service incendie. Ce fût l'aboutissement de 5 années de travail qui se termine avec un dénouement heureux pour l'ensemble de la communauté.

Je veux souligner le travail des membres du conseil d'administration de la maison du Partage, votre travail a porté fruit pour la réalisation de votre projet de restauration. Un joyau pour tous les citoyenNEs de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Aussi pour vous Madame Viel, je vous remercie de votre implication tout au long de ces années. Vous quittez vos fonctions avec le devoir accomplie.

Je vous invite à la séance du conseil du 6 août prochain à 20H00. Au plaisir de vous y rencontrer.

Sonia Larrivée, maire
Élue au suffrage universel

****** MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC *****

Dernièrement plusieurs équipements et éléments de signalisation appartenant à la municipalité furent volés et vandalisés.

Nous vous rappelons les règles de civisme élémentaires qui vous obligent à respecter les biens d'autrui, dont ceux appartenant à la municipalité.

Tout contrevenant ou vandaliste sera poursuivi en justice.

Merci d'en prendre bonne note.

Mélanie Gagné
Directrice générale

SAVIEZ-VOUS...

NOUVELLE INSPECTRICE EN URBANISME

Chers citoyens de Saint-Louis-du-Ha! Ha!,

Nouvellement en poste à titre d'inspectrice en urbanisme à la municipalité, je tenais à me présenter par l'entremise de votre journal local. Sachez que mon rôle est de vous outiller pour faciliter vos démarches en urbanisme et de répondre à vos questions, quelles qu'elles soient.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec moi ou me téléphoner via le 418-854-2260. Vous pouvez également m'envoyer un courriel au urbanisme@saintlouisduhaha.com. Je vous répondrai dans les plus brefs délais. Je suis disponible les lundis et mardis de 8h30 à 15h30.

Roxanne LeBlanc
Inspectrice en urbanisme



Le cannabis au Canada : Ce que vous devez savoir

Savez-vous que **jusqu'au 17 octobre 2018**, il demeure illégal d'acheter, de posséder ou de consommer du cannabis à des fins autres que les fins médicales ou de recherche autorisée ?

Voici quelques faits en lien avec la légalisation :

- * À l'heure actuelle, seul le cannabis à des fins médicales est légal.
- * Il est actuellement illégal **et sera encore illégal de transporter n'importe quelle quantité de cannabis à l'extérieur des frontières du Canada.**
- * Chaque province ou territoire aura le pouvoir d'établir ses propres règles relatives au cannabis, notamment en ce qui concerne l'âge minimum légal, les lieux où en acheter, les lieux où en consommer et la quantité pouvant être possédée.
- * Vous devez respecter les lois de la province, du territoire ou de la communauté autochtone où vous résidez ou voyagez.
- * Les municipalités peuvent également adopter des règlements municipaux pour réglementer la consommation de cannabis à l'échelle locale. Veuillez consulter votre municipalité pour obtenir les renseignements locaux à ce sujet.

Organismes et loisirs

PRESBYTÈRE « MAISON DU PARTAGE »

Le ministre délégué aux Affaires maritimes, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, M. Jean D'Amour est venu annoncer un octroi de 74 000\$ du gouvernement du Québec pour le projet de rénovation au Presbytère Maison du Partage. Le coût total de ce projet s'élève à 171 302 \$. MERCI aux partenaires suivants qui ont contribué : Municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !, MRC du Témiscouata, Caisse populaire Desjardins du Portage et ainsi que la contribution du milieu.



CLUB DES 50 ANS ET +

N'oubliez pas notre soirée de danse 50 + le dimanche 19 août à compter de 20h00 à la salle municipale.

Bienvenue à tous et aux vacanciers !

Nouveauté pour cet automne : Cours d'initiation sur les rudiments de la tablette électronique pour débutants. Pour information, communiqué avec Louise au 418-854-3192.

DUCHESSÉ DES POMPIERS

MOT DE REMERCIEMENT

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui sont venus m'encourager lors de ma soirée du 21 juillet dernier.

COLLECTE DE BOUTEILLES ET DE CANNETTES

La collecte de bouteilles et de cannettes consignées aura lieu le samedi 18 août prochain en avant-midi. Les pompiers passeront dans le village pour recueillir vos dons. Vous pouvez déposer vos cannettes et bouteilles consignées en tout temps à l'Épicerie chez Nancy située au 167, rue Raymond jusqu'au 23 août 2018. Simplement mentionner au commis que c'est pour la duchesse des pompiers.

Merci de m'avoir encouragé tout au long de la dernière année.

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2018

Jeudi le 9 août sera la dernière journée du camp de jour 2018. Les 35 jeunes inscrits ont passé un été rempli de belles activités et de belles sorties comme : cinéma et piscine à Trois-Pistoles; piscine au Camping du lac Dôle, Écho-site du lac Témiscouata, parc Clair Soleil et au parc National de Témiscouata.

Merci à la municipalité d'avoir permis de faire toutes ses belles sorties.

L'équipe d'animation : David Dumais, Audrey Fortin et Laurence Pelletier.

HORAIRE ESTIVAL / BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les mercredis jusqu'au 29 août 2018

En après-midi : FERMÉ

En soirée : OUVERT

(19h00 à 20h30)

COMITÉ DES LOISIRS

CINÉ-PARC DU CARROUSEL EN TOURNÉE S'ARRÊTE À SAINT-LOUIS-DU-HA ! HA !

VENDREDI 24 AOÛT 2018 à 20h00 STATIONNEMENT DU CLUB DE GOLF DE TÉMISCOUATA

Le Comité des loisirs de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! en collaboration avec le Carrousel du film de Rimouski présentera le film « **Qui veut la peau de Roger Rabbit** ». Cette activité est gratuite pour tous.

Cette projection de type ciné-parc en voiture sur un écran géant soutenu par une structure gonflable où le son est diffusé par la radio à l'intérieur des véhicules par l'entremise d'un émetteur FM.



LIGUE DE BALLE LENTE MASCULINE DU KRTB

Voici l'horaire pour le mois d'août à domicile pour notre équipe de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

Jeudi 2 août à 19h30 : Rivière-du-Loup vs Saint-Louis

Note : Les séries débuteront le jeudi 16 août. Surveillez nos publicités chez les commerces suivants : Épicerie chez Nancy, Alimentation Vimo et Caisse populaire du Portage pour connaître les parties locales.

VENEZ EN GRAND NOMBRE ENCOURAGER VOTRE ÉQUIPE !

Voici le classement en date du 30 juillet de la Ligue de balle lente du KRTB

	PJ	V	D	%
1. Marché St-Arsène de Saint-Arsène	15	12	3	0.800
2. Bar St-Louis de Saitnt-Louis-du-Ha ! Ha !	14	11	3	0.786
3. Le OK Pneu de Rivière-du-Loup	17	13	4	0.765
4. L'Atelier de Peinture Breton de Pohénégamook	15	10	5	0.667
5. Le Pub le St-Alex de Saint-Alexandre	15	10	5	0.667
6. Ventilation FCL de Saint-Bruno	16	9	7	0.562
7. Les Giants de Saint-Pascal	15	8	7	0.533
8. L'Hôte-Bar de Rivière-du-Loup	15	8	7	0.533
9. Sam de Saint-Jean-de-Dieu	15	6	9	0.400
10. Promutuel de L'Isle-Verte	16	3	13	0.188
11. Les Avengers de Rivière-Bleue	14	2	12	0.143
12. Le SOS Toiture de St-Hubert	17	0	17	0.000

TOURNOI DE BALLE DONNÉE MIXTE

MERCI À NOS COMMANDITAIRES ET BÉNÉVOLES

La responsable du tournoi de balle donnée mixte, madame Suzie Dolbec remercie les nombreux bénévoles et les employés de la municipalité qui se sont impliqués lors de la 2^e édition du tournoi de balle donnée mixte qui a eu lieu les 14 et 15 juillet dernier à Saint-Louis-du-Ha! Ha!

MERCI aux commanditaires suivants : La Municipalité de Saint-Louis-du-Ha Ha!, Caisse Populaire du Portage, Comité des loisirs de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Construction Stef. M. inc., Transport Gilles Bossé et Fils inc., BP Construction, Les Pétroles Turmel inc., ACE Distribution Rioux, SM Construction Rénovation inc., Garage Stéphane Guérette, Cantine Choupi, Sylvie Lavoie pharmacienne, Alimentation Vimo enr., Service Nettoyage Multi-Pression D.-S, Garage Robert Bossé, AC Électrique 2005, Plomberie Dorila Lavoie, et ainsi que tous les généreux commanditaires de la région.

Un total de 11 équipes ont pris part à l'événement. Le gagnant du moitié-moitié est monsieur Roger Pelletier de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT, VOUS EN RETIREREZ DES BÉNÉFICES

Voici une petite pensée pour toutes les entreprises du milieu qui sont sollicitées de toutes sortes de façon.

Les entreprises qu'on admire sont celles qui réussissent. Ce sont également celles qui participent activement au développement des collectivités dans lesquelles elles sont installées.

La générosité a une valeur, car elle contribue à doter le donateur d'une image de bon citoyen corporatif dans son milieu. Une bonne image d'entreprise dynamique, avec des dirigeants qui ont le cœur sur la main, ça vaut de l'or.

Les entrepreneurs, le cœur gros comme la terre doivent faire des choix déchirants. La visibilité offerte en constitue un autre facteur non négligeable. Qu'on vous appelle commanditaires, donateur, partenaire or, argent ou bronze, chaque geste en ce sens vous donne la visibilité, augmente votre notoriété et contribue à forger votre image de marque.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	2 Partie de balle lente à 20h00 Rivière-du-Loup vs Bar St-Louis	3	4
5	6 Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale	7	8 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	9 Fin du camp de jour	10	11
12	13	14	15 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	16	17	18
19 Soirée dansante des 50 ans et plus à la salle municipale à 20h00	20	21	22 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	23	24 Projection du film « Qui veut la peau de Roger Rabbit en plein- air dans le stationnement du Club de Golf	25
26	27	28	29 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	30	31	